

Nom commercial: Aerosil 300 / Pharmaton

Numéro de la matiere: 067625 Date de révision: 25.09.12 Version: 2 / CH

> Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 25.09.12

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Aerosil 300 / Pharmaton

N°d'article 06762500

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/préparation

Couleurs, Préparation de colle, industrie

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité **Adresse**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone

0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland: 145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

# 2. Identification des dangers

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

#### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

# 3. Composition/informations sur les composants

## Identification de substance / produit

CAS-Nr. 7631-86-9 CAS-Nr. 112945-25-5 EINECS-Nr. 231-545-4

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs



Nom commercial: Aerosil 300 / Pharmaton

Numéro de la matiere: 067625 Date de révision: 25.09.12 Version: 2 / CH

> Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 25.09.12

persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Toux, éternuer

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

### Moyen d'extinction approprié

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

#### **Autres données**

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

# 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit sec.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire). Protéger la peau préventive.

#### **Protection respiratoire - Note**

Masque anti-poussières; Filtre à particules P2



Nom commercial: Aerosil 300 / Pharmaton

Numéro de la matiere: 067625 Version: 2 / CH Date de révision: 25.09.12

> Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 25.09.12

#### **Protection des mains**

Gants

Matériau approprié caoutchouc

Matériau approprié

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; Lunettes à coques

Protection du corps

Ne pas requis.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Poudre **Etat** Couleur blanc Odeur inodore

Ha

Valeur 3.7 à 4.7 Concentration/H2O 40 g/l

Température 20

Point de fusion

 $\mathcal{C}$ Valeur 1700 env.

Point d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Inflammabilité Non applicable

Limites des explosibilité

Non applicable Remarque

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité

Valeur 2.2 g/cm3 env.  $\mathcal{C}$ 

Température 20

Hydrosolubilité

difficilement soluble Remarque

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

Décomposition thermique

Valeur 2000  $\mathcal{C}$ 

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Décomposition thermique

 $\mathcal{C}$ Valeur 2000

## 10.6. Produits de décomposition dangereux



Nom commercial: Aerosil 300 / Pharmaton

Numéro de la matiere: 067625 Version: 2 / CH Date de révision: 25.09.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 25.09.12

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## 11. Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat

DL 50 > 10000 mg/kg

méthode Valeur de littérature

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Espèces lapin

DL 50 > 5000 mg/kg

Source Données de la littérature

#### Toxicité aiguë par inhalation

Espèces rat

LC0 0.139 mg/l

Durée d'exposition 4 h méthode Valeur de littérature

### corrosion cutanée/irritation cutanée;

Espèces lapin évaluation Non irritant

méthode Valeur de littérature

#### lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Espèces lapin évaluation Non irritant

méthode Valeur de littérature

#### Mutagénicité

évaluation Aucun effet mutagène n'a été constaté au cours de différentes expériences

in vitro et in vivo.

méthode Valeur de littérature

#### Toxicité reproductrice

évaluation Aucun effets négatifs

#### Cancérogénicité

évaluation Aucun effets négatifs

## Expériences issues de la pratique

Silicose et autres maladies specific au produit ne peuvent pas être observés.

# 12. Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

### Toxicité pour les poissons

Espèces Poisson zèbre (Brachydanio rerio)

CL50 > 10000 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OECD 203

## Toxicité pour les daphnies

Espèces Daphnia magna

CE50 > 10000 mg/l

Durée d'exposition 24 h

méthode OECD 202



Nom commercial: Aerosil 300 / Pharmaton

Numéro de la matiere: 067625 Version: 2 / CH Date de révision: 25.09.12

Replaces Version: 1 / CH Date d'impression: 25.09.12

# 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE Petites quantités peuvent être éliminer avec le déchet

domestique.

#### **Emballages contaminés**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

#### Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

#### Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

## 15. Informations réglementaires

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

## 16. Autres informations

#### Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: \*\*\* Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.